RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

24B FONDERIE
Société civile immobilière de construction vente
Capital : 1.500 euros
Siège social : 68200 MULHOUSE
Le Trident – 36 rue Paul Cézanne
928 065 564 RCS MULHOUSE

ACTE DE DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 16 DECEMBRE 2024

LES SOUSSIGNES :

- CITIVIA SEM, propriétaire de 50 parts
- KARBONE, propriétaire de 50 parts

Seuls associés détenant la totalité des parts sociales émises par la société 24B FONDERIE, société civile immobilière de construction vente au capital de 1.500 € divisé en 100 parts sociales de 15 €, ayant son siège à [redacted] immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 928 065 564, ont pris conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, les décisions suivantes au sein d'un même acte :

1ère DECISION

La collectivité des associés décide de prolonger la durée du 1er exercice social jusqu'au 31 décembre 2025.

2ème DECISION

En conséquence de la précédente décision, la collectivité des associés décide de modifier l'article 31 des statuts comme suit :

« Article 31 : Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois. Il débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Exceptionnellement, le premier exercice social commercera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés et sera clos le 31 décembre 2025. »

2ème DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités prescrites par la loi, partout où besoin sera.

Le présent acte sous seing privé sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales. Un original des présentes est remis à la gérance qui le reconnait.

CITIVIA SEM
Agnès PEREZ
[redacted]
CITIVIA SEM
[redacted]

KARBONE
Florent KESSER
Directeur général
[redacted]